**SECTION de la VENDÉE**

http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/

# COMPTE-RENDU CHSCT du 18/04/2016

***Les délégués FO Finances 85 :***

***Sébastien BENARD (La Roche / Yon), Stéphane GUIBERT (Fontenay le Comte), Sébastien LIEVRE (La Roche / Yon), Thierry PETROFF (Fontenay Le Comte)***

---

**DECLARATION LIMINAIRE :**

*Mr Le Président du CHS-CT,*

*Des fiches d'impact concernant des restructurations sont soumises à l'avis du présent CHSCT.*
*Elles sont emblématiques de l'ampleur de la détermination politique à vouloir détruire le réseau rural de proximité : 4 fermetures de trésoreries en 2 ans à votre actif, sans parler ni du transfert de l'activité recouvrement de plusieurs autres trésoreries, ni des autres restructurations impactant plus spécifiquement les missions de la filière fiscale.*
*A la demande d'arrêt des restructurations portée par les syndicats nationaux, le Ministre a opposé le 24 novembre 2015 une question de méthode : il s'était engagé, non pas à les stopper ou les suspendre, mais à faire preuve de plus de transparence pour l'année 2016. Il s'agit en fait de saisir plus tôt les comités techniques locaux CTL, et donc les CHSCT, ce que vous faites cette année. Cependant, cela ne change en rien la méthode consistant à informer les personnels et les élus locaux de vos décisions et de les mettre devant le fait accompli. A aucun moment, vous ne leur demandez réellement leur avis !*

*Or, pour donner un avenir et sauver toutes nos missions, pour préserver toutes nos implantations géographiques, la principale solution consiste selon nous à augmenter les moyens matériels et humains de notre Ministère.*
*Pour la Fédération des Finances FO et le syndicat FO DGFiP, le Directeur Général de la DGFiP doit retourner voir le Ministre pour répercuter la demande des organisations syndicales d'obtenir des moyens supplémentaires et changer de direction sur la DGFIP. Ce qui prouverait que le dialogue social fonctionne...*

*Concernant plus spécifiquement l'étude des fiches d'impact, nous regrettons le manque d'humanité de celles-ci d'une manière générale. En effet, lorsque l'administration évoque le nombre d'emplois impactés, nous préférons à FO vous parler d'agents qui ont un nom, une vie professionnelle et personnelle, car leurs vies quotidiennes seront impactées par vos décisions.*
*Vous nous donnez toujours cette impression, lors des restructurations successives, de bouger des pions sur un échiquier...*
*Pour FO, ces pions ne sont pas de simples objets que vous déplacez au gré des réformes, ce sont des collègues dont la vie est chamboulée par ces réorganisations successives.*

*Il nous faut aussi évoquer avec vous les difficultés d'intégration dans leurs nouveaux services rencontrées par certains agents lors des précédentes restructurations : remise en cause de leur organisation, de leur savoir-faire et de leur travail dans leurs anciens services, jugement de valeur inapproprié de certains de leurs nouveaux collègues et/ou chefs de service...*

*De notre point de vue, on ne peut pas comparer l'organisation du travail dans une trésorerie rurale mixte de 3-4 agents où la polyvalence et l'urgence sont de mise avec l'organisation d'un SIP et d'une trésorerie spécialisée SPL avec un effectif plus important organisé en pôle métier (dépenses / recettes / comptabilité pour la trésorerie et un service dédié au recouvrement pour le SIP).*
*Il vous appartient donc de sensibiliser les services absorbant ces activités transférées de cette problématique d'intégration.*
*Nous ne pouvons pas accepter la stigmatisation faite sur ces collègues suivant leurs missions, alors même qu'ils subissent ces restructurations !*
*Nous resterons donc vigilants sur l'installation matérielle et morale des collègues concernés.*

**Présentation des fiches d'impact (restructurations prévues pour le 01/01/2017) :**

Globalement, pour ces 2 projets de fermeture, le directeur Mr Mignon affirme que *« les personnels concernés sont tous contents de bouger, à une exception prêt...».* Cette manière de présenter les choses nous interpelle car il s'agit là d'un raccourci malhonnête. Nous rappelons au directeur que ces 2 trésoreries sont en sous-effectif chronique depuis de nombreuses années et que les personnels (encadrement compris) sont épuisés, ce qui les amènent souvent à envisager ces fermetures comme une délivrance. Mais c'est bien l'administration qui porte seule la responsabilité de ces situations de travail dégradées.
Concernant l'accueil physique dans ces trésoreries, le directeur nous fournit des chiffres incomplets déformant la réalité. Les chiffres énoncés ne représentent que l'accueil fiscal hors l'activité d'accueil physique dans ces trésoreries rurales ne se cantonne pas à l'activité fiscale. Notre DDFiP aurait-il oublié que nous sommes une administration fusionnée et que l'activité du secteur public local génère aussi de l'accueil physique... ?

Devant tant de mauvaise foi, nous ne pouvons que contester ces arguments fallacieux.
La seule et unique raison de ces fermetures est le manque de moyens humains et financiers dont dispose la direction pour faire fonctionner tous ces services. Les directions locales, sous l'impulsion de la direction générale, ont comme feuille de route de resserrer le réseau rural afin de dégager des économies.

**** Fermeture de la Trésorerie de Chaillé Les Marais :***
L'activité « secteur public local » (3 emplois dont le A) sera transférée à la Trésorerie de Luçon et l'activité « recouvrement » (1 emploi) au SIP-SIE de Luçon. Les 4 emplois implantés ont donc vocation à être transférés (1A, 1B et 2C).
Cependant, la réalité est tout autre puisque les emplois implantés ne sont pas tous pourvus. Le risque est donc grand de voir l'activité transférée à Luçon sans les effectifs nécessaires (du fait des mouvements de mutations possibles, 1 ou 2 emplois pourraient manquer lors du transfert de l'activité, mettant en difficulté les services absorbants).
L'impact immobilier n'est pas neutre non plus pour ce projet puisque le site de Luçon ne dispose pas selon nous de suffisamment de place pour accueillir convenablement les nouveaux collègues... Une réorganisation des services de Luçon s'avérera donc nécessaire !

**** Fermeture de la Trésorerie de Pouzauges :***
L'activité « secteur public local » (3 emplois) sera transférée à la Trésorerie des Herbiers et l'activité « recouvrement » (1 emploi) au SIP-SIE des Herbiers. 4 emplois implantés sur les 5 existants ont vocation à être transféré (3B et 1C), l'emploi d'IDIV comptable sera transformé en emploi administratif remis à la disposition de la DDFiP.
Cependant, la réalité est tout autre puisque les emplois implantés ne sont pas tous pourvus. Le risque est donc grand de voir l'activité transférée aux Herbiers sans les effectifs nécessaires (du fait des mouvements de mutations possibles, plusieurs emplois pourraient manquer lors du transfert de l'activité, mettant en difficulté les services absorbants).

*Remarque : concernant le transfert envisagé de l'activité recouvrement de la **Trésorerie de St Jean de Monts** au SIP de Challans, nous regrettons que la direction n'établisse pas de fiche d'impact, celle-ci considérant qu'il ne s'agit pas d'un projet important. Pourtant, la perte de cette activité fragilisera l'avenir de cette trésorerie. Avec un effectif de plus en plus faible, celle-ci pourrait bien intégrer rapidement la liste des trésoreries pouvant être fermées...*

**Note d'orientations ministérielle « santé, sécurité et conditions de travail » 2016 :**

Huit priorités sont arrêtées pour 2016 :

***1/ risques de chutes*** : pour information, ce risque représente à lui seul plus de 50% des accidents de travail.
***2/ risques routiers*** : la formation à la conduite est trop souvent la seule mesure déployée par les CHSCT afin de réduire ce risque. La note invite à recourir à d'autres mesures de prévention notamment organisationnelle.
***3/ risques psycho-sociaux (RPS)*** : ce risque est en constante augmentation, année après année ! Le déploiement de formation (gestion du stress, gestion des émotions) ne permet pas de réduire ce risque, il convient également selon la note de privilégier des mesures de prévention organisationnelle... toujours et encore, sans jamais se poser les bonnes questions sur leurs origines, à savoir selon nous : les insuffisances d'effectifs et les restructurations incessantes de services !
***4/ risques d'incendie et de panique***.
***5/ dispositifs et travaux de mise en sécurité***.
***6/ analyse des situations de travail dans les locaux d'accueil d'usagers*** : pour la 1ère fois, le rapport du pôle ergonomique présente une grille d'analyse propre à aider les intervenants dans les opérations d'aménagement, mais aussi les cadres de proximité et les assistants de prévention dans l'analyse des situations de travail de ces zones d'accueil du public. Les exemples ne manquent pas en Vendée ces dernières années de mauvaises conceptions des nouvelles banques d'accueil... (Challans, Luçon, Le Château d'olonne).
***7/ amiante***.
***8/ soutenir le retour au travail après une longue absence pour maladie***.

Le CHSCT doit avoir les moyens d'accomplir l'ensemble de ses missions. Cette note 2016 est parue tardivement, cependant il convient de reconnaître que ses annexes seront d'excellents outils de prévention.

**Questions diverses :**

**** Centralisation départementale du traitement du courrier à la cité administrative :***
Nous attirons l'attention de la direction sur la montée en charge de ce service, alors même que les effectifs alloués demeurent les mêmes.

**** Erratum « Cadastre » :***
Contrairement à ce que nous avions écrit sur notre compte-rendu du CTL du 29/03 (incompréhension de notre part), une restructuration des services du cadastre est bien à l'étude en Vendée, elle consisterait à départementaliser (centralisation) les services de gestion sur un ou plusieurs sites, seuls les géomètres resteraient affectés sur leurs sites actuels...
Cette réorganisation, en cours de réflexion, pourrait peut-être nous être présentée avant la fin de l'année... A suivre !!!

---

**Notre site internet : http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/**